

Annexe 1 – Formulaire de demande de temps partiel

Année scolaire 2023/2024

**Direction des Relations et des Ressources Humaines
Direction des Personnels Enseignants**

DEMANDE D'EXERCICE A TEMPS PARTIEL (1)

DEMANDE DE REPRISE A TEMPS COMPLET (1)

NOM -Prénom	Grade :	
NOM de jeune fille	Date de naissance :	Discipline :.....

Etablissement d'exercice au cours de la présente année scolaire :

.....
.....

Attention : RUBRIQUES A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT

VOEUX

I - SOUHAITE reprendre l'exercice de ses fonctions à TEMPS COMPLET à la rentrée 2023

II - SOUHAITE exercer à TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION durant l'année scolaire 2023-2024

1) POUR CREER OU REPRENDRE UNE ENTREPRISE (joindre le KBis)

- souhaite surcotiser
- ne souhaite pas surcotiser

2) POUR CONVENANCES PERSONNELLES

- souhaite surcotiser
- ne souhaite pas surcotiser

III - SOUHAITE exercer à TEMPS PARTIEL DE DROIT à la rentrée 2023

3) POUR ELEVER UN ENFANT DE MOINS DE TROIS ANS (surcotisation de droit et gratuite)

N.B : si cet enfant atteint l'âge de 3 ans au cours de l'année 2023-2024 – date à préciser :

- demande à reprendre son activité à temps plein
- demande à demeurer à temps partiel sur autorisation pour le reste de l'année scolaire 2023-2024.

Dans le seul cas d'une poursuite à temps partiel sur autorisation :

- souhaite surcotiser pour cette période de temps partiel sur autorisation (surcotisation à taux plein)
- ne souhaite pas sur cotiser pour cette période de temps partiel sur autorisation

4) POUR DONNER DES SOINS A UN ENFANT, UN CONJOINT OU UN ASCENDANT (joindre un certificat émanant d'un médecin, accompagné selon le cas de la copie de l'allocation d'éducation spéciale, de la carte d'invalidité, de l'allocation adulte handicapé, de l'indemnité compensatrice tierce personne)

- souhaite surcotiser
- ne souhaite pas surcotiser

5) POUR UN PERSONNEL EN SITUATION DE HANDICAP (sous réserve de fournir le justificatif correspondant)

- surcotisation taux de pension civile réduit (copie de la carte d'invalidité précisant le taux d'invalidité)
- souhaite surcotiser taux normal (invalidité inférieure à 80%)
- ne souhaite pas surcotiser

MUTATION

(1) SOLLICITE une mutation pour la prochaine année scolaire : OUI NON

Si vous obtenez votre mutation, une demande de renouvellement de temps partiel devra être formulée auprès de votre nouveau chef d'établissement et retournée aux services de la DOS et de la DPE pour le 23 juin 2023 au plus tard.

Annexe 1 – Formulaire de demande de temps partiel

NOMBRE D'HEURES SOLLICITEES	
Précisez le nombre d'heures demandées sous forme de fraction (ex : 12/18 pour un professeur certifié) :	
Pour les PsyEN et les CPE uniquement, indiquez la quotité choisie en pourcentage :	
TEMPS PARTIEL DEMANDE DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE COMPLEMENT DE LIBRE CHOIX D'ACTIVITE : souhaite exercer un service correspondant à une quotité :	
<input type="checkbox"/> Strictement égale à 50%	<input type="checkbox"/> Strictement égal à 80%
<input type="checkbox"/> Comprise entre 50% et 80%	
MODALITES DE REALISATION DU TEMPS PARTIEL	
<input type="checkbox"/> Temps partiel hebdomadaire	
<input type="checkbox"/> Temps partiel annualisé (joindre impérativement un courrier)	
Pour les temps partiels sur autorisation exclusivement, au cas où les nécessités de service se révéleraient être incompatibles avec la quotité horaire demandée, à PLUS ou MOINS DEUX HEURES près,	
JE CHOISIS d'exercer dans ce cas :	
<input type="checkbox"/> A MI-TEMPS (1)	<input type="checkbox"/> A TEMPS COMPLET (1)
A, le	
Signature	
PROPOSITIONS DU CHEF D'ETABLISSEMENT RELATIVES A LA DEMANDE DE TEMPS PARTIEL	
Avis préparatoire du chef d'établissement (uniquement pour les temps sur autorisation pour lesquels la décision définitive n'interviendra qu'au mois de juin 2023)	
<input type="checkbox"/> Favorable	
<input type="checkbox"/> Défavorable (les refus opposés à une demande de temps partiel doivent être précédés d'un entretien et motivés) : motif du refus :	
.....	
.....	
- Quotité qui peut être accordée à l'intéressé (e) (y compris, heures de décharge de service éventuelles ou modifications de + ou – 2 heures pour les temps partiels sur autorisation)	
	<input type="text"/>
A, le	
Signature du Chef d'établissement,	
Signature de l'intéressé (e)	
Précédée de la mention « VU ET PRIS CONNAISSANCE »	